Chère cliente, cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi ce rideau lumineux à LED qui produit une haute luminosité tout en étant extrêmement économique. En effet, il consomme jusqu'à 90 % d'énergie en moins que les guirlandes fonctionnant avec des ampoules à incandescence.

Afin d’utiliser au mieux votre nouveau produit, veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et respecter les consignes et astuces suivantes.

Contenu

- Rideau lumineux
- Boîtier de commande
- Adaptateur secteur 230 V
- Mode d'emploi

Variantes du produit

NC-6020 : Rideau lumineux “Snow” avec 180 LED, blanc froid

NC-6021 : Rideau lumineux “Snow” avec 180 LED, blanc chaud

Caractéristiques techniques

Classe de protection	IP44
Consommation	Max. 7,5 W

Utilisation

Branchez le rideau lumineux à une prise murale via l'adaptateur secteur. Appuyez sur le bouton du boîtier de commande pour régler successivement les effets suivants :

1. Éclairage continu
2. Ondes lumineuses
3. Séquentiel
4. Clignotement lent
5. Clignotement rapide (Niveau 1)
6. Clignotement rapide (Niveau 2)
7. Clignotement rapide (Niveau 3)
8. Clignotement rapide (Niveau 4)

Consignes de sécurité

- Ce mode d'emploi vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit. Conservez-le précieusement afin de pouvoir le consulter en cas de besoin.
- Pour connaître les conditions de garantie, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Veillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement.
- Le démontage ou la modification du produit affecte sa sécurité. Attention, risque de blessures !
- N'ouvrez jamais l'appareil. Ne tentez jamais de réparer vous-même le produit !
- Manipulez le produit avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peut l'endommager.
- N'exposez pas le produit à l'humidité ni à une chaleur extrême.
- Ne plongez jamais le produit dans l'eau ni dans aucun autre liquide.

© REV3 – 29.10.2015 – BS/HS//DZ

- Surveillez les enfants pour vous assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Cet appareil n'est pas conçu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter tout danger. N‘utilisez pas l‘appareil tant que la réparation n‘a pas été effectuée.
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d’erreur.

Consignes importantes concernant le traitement des déchets

Cet appareil électronique ne doit PAS être jeté dans la poubelle de déchets ménagers. Pour l'enlèvement approprié des déchets, veuillez vous adresser aux points de ramassage publics de votre municipalité. Les détails concernant l'emplacement d'un tel point de ramassage et les éventuelles restrictions de quantité existantes par jour/mois/année, ainsi que sur des frais éventuels de collecte, sont disponibles dans votre municipalité.

Déclaration de conformité

La société PEARL.GmbH déclare ces produits NC-6020 et NC-6021 conformes aux directives actuelles suivantes du Parlement Européen : 2004/108/CE, concernant la compatibilité électromagnétique, 2006/95/CE, relative au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension, et 2011/65/UE, relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

Directeur Service Qualité
Dipl.-Ing. (FH) Andreas Kurtasz
31.01.2014

© REV3 – 29.10.2015 – BS/HS//DZ